

Définir vos coûts de revient (DIJON)

Référence : 20-21-124

Thématique : Formation-Comptabilité-Finance

Objectif

Connaître les méthode pour calculer vos coûts de revient et appliquer au sein de votre entreprise.

Public

Chef d'entreprise, salarié, conjoint.

Programme

- Apports pédagogiques sur la méthode de calcul des couts de revient
 - Méthode des coûts directs et coûts complets
 - Méthode des coûts variables
 - Intérêt de chacune des méthodes, limites dans l'utilisation possible.
 - Calculer un coût pour un produit, ou une heure de travail ou une gamme, quelle différence ? Quelle approche et mode de calcul utiliser ?
- Mise en perspective
 - Dans votre entreprise, quelle méthode de calcul privilégier ? Discussion avec les stagiaires pour isoler la méthode pertinente, vérifier que les outils comptables existants permettent son application.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun.

Lieux et dates

Dijon : Vendredis 20 et 27 novembre 2020.

►Également disponible en FOAD :

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 595 euros comprenant les frais pédagogiques (420 euros) et les frais d'inscription (75 euros) - (voir les conditions générales de vente).
Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de formation.

Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez en ligne dès maintenant, vous serez recontacté par un conseiller.

► Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

□

Délivré par:

- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tarifs:

- Tout public - contact